

VS/  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 83-404 du 15 Novembre 1983

portant nomination des Camarades  
Fidélia AZODOGBEHOU et Joseph  
Innocent GANDAHO respectivement  
en qualité de Présidente du Conseil  
d'Administration et de Secrétaire  
Général du Conseil National des  
Chargeurs du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation  
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin  
et la Loi N°83-001 du 3 février 1983 qui l'a complétée,

VU le décret N°82-441 du 30 décembre 1982 portant composition  
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU le décret N°83-197 du 25 mai 1983 portant création, composi-  
tion, organisation et fonctionnement du Conseil National des  
Chargeurs du Bénin,

Sur décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de  
la Révolution Populaire du Bénin,

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa  
séance du 9 Novembre 1983,

DECRETE :

Article 1er. - La Camarade Fidélia AZODOGBEHOU est nommée Prési-  
dente du Conseil d'Administration du Conseil National des  
Chargeurs du Bénin cumulativement avec ses fonctions actuelles.

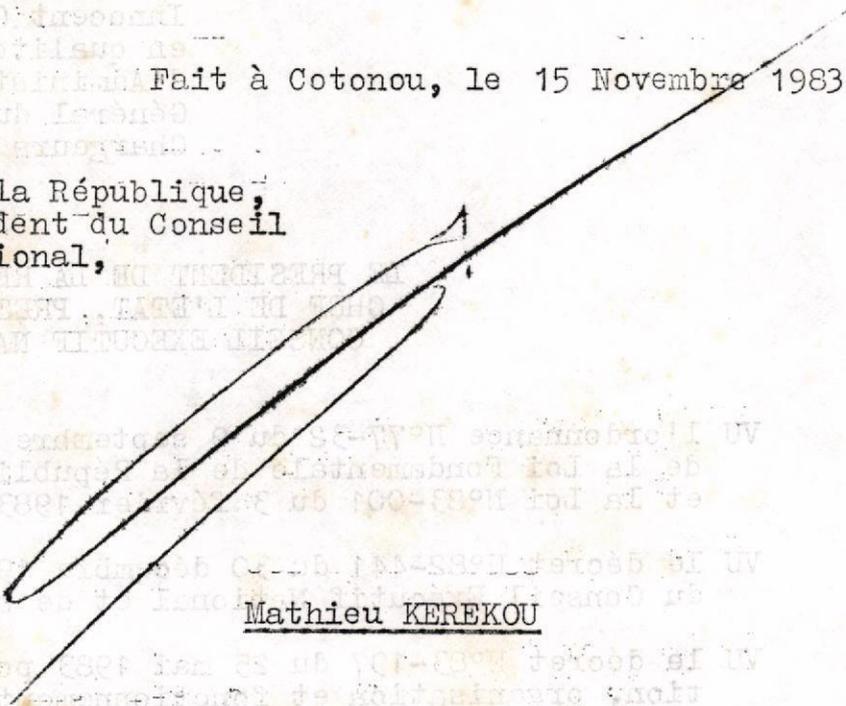
Article 2. - Le Camarade Joseph Innocent GANDAHO est nommé Secré-  
taire Général du Conseil National des Chargeurs du Bénin.

.../...

Article 3. - Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera. -

Fait à Cotonou, le 15 Novembre 1983

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Pour le Ministre des Transports  
et des Communications absent, le  
Ministre de l'Inspection des Entre-  
prises Publiques et Semi-Publiques  
chargé de l'intérim,

Paul Agossavi AWANOU

Ampliatiions : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 SGG 4 MTC-  
MC-MF-MC 12 Autres Ministères 19 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 IGE et  
ses Sections 4 CCIB 2 DMM au MTC 4 DDDI 4 DCE au MC 4 CNCB 4  
DCCT-Gde Chanc-ONEPI 3 BCP 2 UNB-FASJEP-BN-DAN 8 Préfets 6  
Intéressés 2 JORPB 1.-